



**2011-2012**  
*Annual Report*

Aboriginal Affairs  
Secretariat

**2011-2012**  
*Rapport annuel*

Secrétariat des  
affaires autochtones

## **2011-2012 Annual Report**

### **Published by:**

Aboriginal Affairs Secretariat  
Province of New Brunswick  
P. O. Box 6000  
Fredericton, New Brunswick  
E3B 5H1  
Canada

<http://www.gnb.ca>

**December 2012**

### **Cover:**

Communications New Brunswick

### **Printing and Binding:**

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-443396-598-1

ISSN 1496-6220

Printed in New Brunswick

## **Rapport annuel 2011-2012**

### **Publié par :**

Secrétariat des affaires autochtones  
Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1  
Canada

<http://www.gnb.ca>

**Décembre 2012**

### **Couverture :**

Communications Nouveau-Brunswick

### **Imprimerie et reliure :**

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-598-1

ISSN 1496-6220

Imprimé au Nouveau-Brunswick



**2011-2012**

***Annual Report***

Aboriginal Affairs  
Secretariat

**2011-2012**

***Rapport annuel***

Secrétariat des  
affaires autochtones

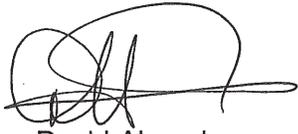


The Honourable Graydon Nicholas  
Lieutenant-Governor of the Province of New  
Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual  
Report of the Aboriginal Affairs Secretariat,  
Province of New Brunswick, for the fiscal  
year April 1, 2011 to March 31, 2012.

Respectfully submitted,



David Alward  
Premier and Minister responsible for  
Aboriginal Affairs

---

David Alward  
Premier and Minister responsible for  
Aboriginal Affairs  
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to present to you the Annual  
Report describing the operation of the  
Aboriginal Affairs Secretariat throughout the  
fiscal year 2011-2012.

Respectfully submitted,



Patrick Francis  
Deputy Minister  
Aboriginal Affairs Secretariat

L'honorable Graydon Nicholas  
Lieutenant-gouverneur de la province du  
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport  
annuel du Secrétariat des affaires  
autochtones pour l'année financière du 1<sup>er</sup>  
avril 2011 au 31 mars 2012.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance  
de ma haute considération.



David Alward  
Premier ministre et ministre responsable  
des Affaires autochtones

---

David Alward  
Premier ministre et ministre responsable  
des Affaires autochtones  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous remets le  
rapport annuel du Secrétariat des affaires  
autochtones pour l'année financière 2011-  
2012.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,  
l'assurance de mon profond respect.



Patrick Francis  
Sous-ministre  
Secrétariat des affaires autochtones



# Table of Contents

## ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT

INTRODUCTION .....	1
Vision .....	2
Mission.....	2
Mandate .....	2
Values .....	3
OVERVIEW.....	3
PROJECT MANAGEMENT UNIT	
Overview .....	5
2011-2012 Accomplishments .....	5
ABORIGINAL RELATIONS UNIT	
Legislative Coordination Branch	
Overview .....	10
2011-2012 Accomplishments .....	11
Relationship Development Branch	
Overview .....	14
2011-2012 Accomplishments .....	15
Aboriginal Consultation Branch	
Overview .....	23
2011-2012 Accomplishments .....	24
FINANCIAL OVERVIEW .....	27
FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK .....	27
MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS.....	29
ORGANIZATIONAL CHART .....	30

# Table des matières

## SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES

INTRODUCTION .....	1
Vision.....	2
Mission.....	2
Mandat .....	2
Valeurs.....	3
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE .....	3
UNITÉ DE GESTION DES PROJETS	
Vue d'ensemble .....	5
Réalisations en 2011-2012 .....	5
UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES	
Direction de la coordination législative	
Vue d'ensemble .....	10
Réalisations en 2011-2012 .....	11
Direction du développement des relations	
Vue d'ensemble .....	14
Réalisations en 2011-2012 .....	15
Direction de la consultation des Autochtones	
Vue d'ensemble .....	23
Réalisations en 2011-2012 .....	24
APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE.....	27
PREMIÈRES NATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK .....	27
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ.....	29
ORGANIGRAMME .....	30



---

## INTRODUCTION

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) plays a leading role within the provincial government in addressing Aboriginal issues, strengthening relationships with Aboriginal peoples and acting as a gateway for contact between the Province, First Nations and a number of Aboriginal organizations. There are 15 First Nations communities in New Brunswick, six are Wolastoqiyik (Maliseet) communities located along the Saint John River and nine are Mi'kmaq communities located along the eastern and northern coast. According to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC), as of December 2011, there are approximately 13,948 First Nations people living in New Brunswick, both on and off reserve.

The Aboriginal Affairs Secretariat continues to encourage a proactive, coordinated and balanced approach to relationship building on a number of Aboriginal matters of increasing complexity. This includes the development of working relationships, cultural activities, economic development initiatives and best practices.

The Secretariat provides support, information and advice to the Premier as minister responsible for Aboriginal Affairs and to provincial departments regarding program management, planning, policy development, communications, interdepartmental coordination and intergovernmental relations.

AAS supports the Premier / First Nations meetings designed to advance government commitments to engage First Nations in an inclusive decision-making process with a vision of First Nations as a true partner in government.

AAS collaborates with provincial departments to develop a provincial position on Aboriginal issues related to health, education, housing, family and community services, sport and culture, environment, natural resources management and economic development.

## INTRODUCTION

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) joue un rôle de premier plan au sein du gouvernement provincial en ce qui a trait au traitement des questions autochtones et au renforcement des relations avec les Autochtones, ainsi que dans le cadre de son rôle de liaison entre le gouvernement provincial, les Premières Nations et un certain nombre d'organismes autochtones. On trouve au Nouveau-Brunswick 15 collectivités de Premières Nations, dont six collectivités malécites (ou Wolastoqiyik) le long du fleuve Saint-Jean et neuf collectivités Mi'kmaq sur les côtes est et nord de la province. Selon les statistiques en date de décembre 2011 du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), le Nouveau-Brunswick comptait environ 13 948 membres des Premières Nations à la fois dans les réserves et hors réserve.

Le Secrétariat des affaires autochtones continue d'encourager l'utilisation d'une approche proactive, coordonnée et équilibrée en vue d'améliorer les relations à l'égard d'un certain nombre de questions autochtones de plus en plus complexes, dont l'établissement de relations de travail, d'activités culturelles, d'initiatives de développement économique et de pratiques exemplaires.

Le Secrétariat apporte du soutien, de l'information et des conseils au premier ministre, en tant que ministre responsable des Affaires autochtones, et aux ministères provinciaux relativement à la gestion des programmes, à la planification, à l'élaboration des politiques, aux communications, à la coordination interministérielle et aux relations intergouvernementales.

De plus, le SAA aide le premier ministre et les Premières Nations dans le cadre de rencontres destinées à faire progresser les engagements du gouvernement relativement à la participation des Premières Nations à un processus décisionnel inclusif à titre de réels partenaires du gouvernement.

Il collabore également avec les ministères provinciaux afin de formuler une position provinciale sur les questions autochtones liées à la santé, à l'éducation, au logement, aux services familiaux et communautaires, au sport et à la culture, à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et au développement économique.

---

The Secretariat is comprised of two organizational units: Project Management and Aboriginal Relations. The Project Management Unit is responsible for major initiatives including the Bilateral and Tripartite Agreement and management of large community projects. The Aboriginal Relations Unit consists of three branches and is responsible for matters related to legislative coordination, relationship development and duty to consult.

This Annual Report for the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) provides an update of the main activities undertaken by each of the units of the Secretariat.

## **VISION STATEMENT**

“Aboriginals and Non-Aboriginals value their role in building the future of New Brunswick”.

## **MISSION STATEMENT**

“The Secretariat will lead New Brunswick in building strong relationships with First Nations through mutual understanding and respect while building upon our cultural diversity”.

## **MANDATE**

The Secretariat is the liaison between the Mi’kmaq and Maliseet people, Canada and the Province of New Brunswick on key issues linked to: Economy Building; Education; Consultations; and Social Development.

Our mandate will be achieved by:

- Assisting First Nation communities with the advancement of initiatives based on sound business plans designed to support sustainable economic opportunities;
- Recognizing that enhanced education requirements for First Nation students is a pillar to success and advocating for federal investment in enhanced education;

Le Secrétariat comporte deux unités organisationnelles : l’Unité de gestion des projets et l’Unité des relations autochtones. L’Unité de la gestion des projets a la responsabilité d’initiatives importantes, dont l’accord bilatéral et tripartite, et la gestion de vastes projets communautaires. L’Unité des relations autochtones est constituée de trois directions, et elle a la responsabilité des questions ayant trait à la coordination législative, au développement des relations et à l’obligation de consulter.

Le présent rapport annuel fait le point sur les principales activités entreprises par chacune des unités du Secrétariat des affaires autochtones.

## **ÉNONCÉ DE VISION**

« Les personnes autochtones et non autochtones accordent de l’importance au rôle qu’elles ont à jouer dans le cadre de la création du futur Nouveau-Brunswick ».

## **ÉNONCÉ DE MISSION**

« Le Secrétariat guidera le Nouveau-Brunswick pour l’aider à créer de solides liens avec les Premières Nations grâce à la compréhension et au respect mutuels, tout en développant notre diversité culturelle. »

## **MANDAT**

Le Secrétariat assure le lien entre les Micmacs, les Malécites, le Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre d’enjeux liés au développement économique, à l’éducation, aux consultations et au développement social.

Nous réaliserons notre mandat :

- en aidant les collectivités des Premières Nations à faire progresser des initiatives fondées sur de solides plans d’activités conçus pour favoriser des possibilités économiques durables;
- en reconnaissant que les exigences en matière d’amélioration de l’éducation des élèves des Premières Nations constituent une clé du succès, et en intervenant auprès du gouvernement fédéral pour le financement de l’amélioration de l’éducation;

- Supporting a meaningful Consultation process with First Nations;
- Advocating for the consistent delivery of social programs to close the gaps that currently exist between First Nation people and other New Brunswickers.

## VALUES

As part of New Brunswick's public service, the following values are central to our relationship and our work:

- Integrity - Public servants act honestly, fairly and openly, they honour their commitments, and they do not use public office for private or personal gain.
- Respect – Public servants treat one another and all citizens with respect by ensuring fairness, upholding the merit principle, supporting diversity, valuing workplace safety and wellness, and ensuring that the workplace is free from discrimination and harassment.
- Impartiality – Public servants act objectively, professionally and lawfully and with respect for the authority of the government of the day.
- Service – Public servants provide service to the public that is timely, competent, fair, efficient and effective.
- Competence – Public servants strengthen their own capabilities and foster the professional development of other public servants so as to serve well the government of the day and the public.

## OVERVIEW

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued working in good faith, on a government-to-government basis, with the First Nation communities to resolve issues identified through the bilateral process. The 2007 *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement* enabled the process of relationship building and cooperation between the Province and the First Nations to continue.

- en favorisant un réel processus de consultation avec les Premières Nations;
- en encourageant la prestation uniforme des programmes sociaux afin de réduire les inégalités existantes entre les membres des Premières Nations et le reste de la population du Nouveau-Brunswick.

## VALEURS

Dans le cadre de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, les valeurs suivantes sont au cœur même de nos relations et de notre travail :

- Intégrité – Les fonctionnaires font preuve d'honnêteté, de justice et de transparence; ils respectent leurs engagements; ils n'utilisent pas leur poste dans la fonction publique pour obtenir des gains privés ou personnels.
- Respect – Les fonctionnaires traitent leurs collègues et tous les citoyens avec respect : ils assurent l'équité, agissent selon le principe du mérite, appuient la diversité, valorisent la sécurité et le mieux-être au travail et s'assurent que le milieu de travail est exempt de discrimination et de harcèlement.
- Impartialité – Les fonctionnaires font preuve d'objectivité et de professionnalisme dans leur conduite qui est conforme à la loi et ils respectent l'autorité du gouvernement en place.
- Service – Les fonctionnaires servent la population avec promptitude, compétence, équité, efficacité.
- Compétence – Les fonctionnaires renforcent leurs capacités et favorisent le perfectionnement d'autres fonctionnaires afin de bien servir le gouvernement en place et la population.

## VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le Secrétariat des affaires autochtones a continué de travailler de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, avec les collectivités des Premières Nations afin de résoudre les problèmes relevés dans le cadre du processus bilatéral. L'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites, signé en 2007, a permis de poursuivre le processus d'amélioration des relations et de la coopération entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

---

On April 19, 2011, AAS in partnership with Joint Economic Development Initiative Inc. (JEDI) successfully launched the success stories website at the Provincial and Territorial Ministers of Aboriginal Affairs and leaders of the National Aboriginal Organizations meeting in Ottawa, Ontario.

On September 9, 2011, First Nations and the federal and provincial governments signed the *Mi'gmaq and Wolastoqiyik (Maliseet), New Brunswick and Canada Umbrella Agreement*. The Tripartite agreement will provide First Nations and provincial and federal governments with a framework to guide discussions on Aboriginal and treaty rights and self-government.

The Aboriginal Consultation Policy was approved and adopted on December 13, 2011. The policy's goal is to facilitate and maintain mutually beneficial relationships between the Government of New Brunswick, First Nations and industry. The Government of New Brunswick will consult with First Nations before an action or decision is taken that may adversely impact Aboriginal and treaty rights. It is the first step toward instituting a pan-government approach to consultation with First Nations

In December 2011, with all the Chiefs present, the Premier announced in the Legislature that the government of New Brunswick had formally adopted the statement on Jordan's Principle as policy in the province. Jordan's Principle is a "child first" policy designed to ensure that all children in need receive the care they require when they need it. Issues surrounding who will pay for the service are immaterial because there is now a mechanism in place to ensure that the service is provided even if who should pay is in dispute at the time the service is needed. Social Development and Health will be the primary departments following the implementation of Jordan's Principle.

Le 19 avril 2011, en partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), le SAA a procédé au lancement d'un site Web présentant des histoires de réussite, dans le cadre de la réunion de ministres provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones et de dirigeants des organismes autochtones nationaux tenue à Ottawa, en Ontario.

Le 9 septembre 2011, les Premières Nations, la province du Nouveau-Brunswick et le Canada ont signé l'entente générale *Mi'kmaq Wolastoqiyik (Malécites) – Nouveau-Brunswick–Canada*. Cette entente tripartite fournira un cadre aux Premières Nations, au gouvernement du Nouveau-Brunswick et au gouvernement fédéral pour orienter les discussions liées aux droits des Autochtones, aux droits issus de traités et à l'autonomie gouvernementale.

La Politique sur l'obligation de consulter a été approuvée et adoptée le 13 décembre 2011. Elle a pour objectif de favoriser et de maintenir des relations mutuellement avantageuses entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les Premières Nations et l'industrie. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick consultera les Premières Nations avant d'appliquer une mesure ou de prendre une décision pouvant avoir un effet négatif sur les droits ancestraux ou issus de traités. Il s'agit d'un premier pas dans l'établissement d'une approche pangouvernementale de consultation avec les Premières Nations.

En décembre 2011, en présence des chefs des Premières Nations, le premier ministre a annoncé à l'Assemblée législative que le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait adopté la déclaration sur le principe de Jordan à titre de politique dans la province. Le principe de Jordan est une politique de l'enfance – « les enfants d'abord » – conçue pour veiller à ce que tous les enfants défavorisés reçoivent les soins dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin. Les questions concernant le choix de l'agent payeur du service sont sans objet puisqu'un mécanisme maintenant en place en assure la prestation, même lorsque la responsabilité du paiement est litigieuse au moment où le service est nécessaire. Le ministère du Développement social et le ministère de la Santé seront les principaux ministères à suivre la mise en place du principe de Jordan.

---

## PROJECT MANAGEMENT UNIT

The Project Management Unit is responsible for major initiatives including the Bilateral and Tripartite Agreement and management of community projects.

The overall goal of the unit is to strengthen working relationships between provincial and federal governments, the private sector, and First Nations.

The primary functions are as follows:

- To negotiate and manage agreements and projects;
- To facilitate the bilateral and tripartite process;
- To foster working relationships and partnerships with Aboriginal communities and organizations;
- To promote social and economic development to increase self-reliance of First Nation communities.

## 2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

### Bilateral Agreement

#### *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement*

In 2011-2012, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued efforts to build a strong relationship with First Nations under the *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement*, signed June 22, 2007.

The objective of this Agreement is for the parties to work in good faith, on a government-to-government basis, to resolve bilateral issues identified by the parties such as: land and resources; governance and jurisdiction; economic development and sustainability; health; education; and social development.

During the 2011-2012 fiscal year, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) supported the December 14, 2011 Premier / First Nation Chiefs meeting held in Fredericton. Open discussion took place as well as a year-in-review presentation highlighting recent accomplishments.

## UNITÉ DE GESTION DES PROJETS

L'Unité de gestion des projets a la responsabilité d'initiatives importantes, dont l'accord bilatéral et tripartite, et la gestion de projets communautaires.

L'Unité a pour objectif général de renforcer les relations de travail entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, le secteur privé et les Premières Nations.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- négocier et gérer des accords et des projets;
- faciliter le processus bilatéral et tripartite;
- favoriser l'établissement de relations de travail et de partenariats avec les collectivités et les organisations autochtones;
- promouvoir le développement social et économique afin d'accroître l'autosuffisance des collectivités des Premières Nations.

## RÉALISATIONS DE 2011-2012

### Accord bilatéral

#### **Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick**

En 2011-2012, le Secrétariat des affaires autochtones a poursuivi ses efforts en vue de renforcer les relations avec les Premières Nations en vertu de l'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq, les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Cet accord, signé le 22 juin 2007, vise à ce que les parties travaillent de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, pour résoudre les problèmes bilatéraux qu'elles ont cernés, notamment en ce qui concerne : les terres et les ressources, la gouvernance et les domaines de compétence, le développement et la durabilité économique, la santé, l'éducation et le développement social.

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Secrétariat des affaires autochtones a appuyé la rencontre du premier ministre avec l'assemblée des chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick, tenue le 14 décembre 2011 à Fredericton. On y a tenu une discussion ouverte et présenté une revue de l'année décrivant les réalisations récentes.

---

**Tripartite Agreement**  
***Mi'gmaq Wolastoqiyik / New Brunswick /***  
***Canada Umbrella Agreement***

On September 9, 2011 in Eel River Bar First Nation, the First Nations and the federal and provincial governments signed the *Mi'gmaq Wolastoqiyik / New Brunswick / Canada Umbrella Agreement*. The umbrella agreement confirms the intention of the federal government, the provincial government and the governments of the signatory First Nations in New Brunswick to enter into discussions leading to negotiations on Aboriginal and treaty rights issues. This agreement directs the parties to work towards a framework agreement, which will more comprehensively define the scope of the negotiations as well as set a critical path for reaching an agreement-in-principle. Topics for discussion and negotiation that may be included in the framework are: governance, lands, resources, health and education. The Province is committed to working with the Assembly of First Nation Chiefs in New Brunswick and with those First Nations who are not members of the Assembly to move forward in the discussion and negotiations of Aboriginal and treaty rights issues.

**Tobique Riverbank Stabilization Project**  
***Memorandum of Understanding between the***  
***Province of New Brunswick and Tobique First***  
***Nation***

The Secretariat continued to participate on the Tobique Riverbank Stabilization Project Steering and Financial Committee formed through a Memorandum of Understanding (MOU) signed in December 2009 between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation. The MOU ensures maximum economic development opportunities and benefits for the Tobique First Nation community.

During 2011-2012, using a Community First Approach, the Tobique First Nation successfully stabilized over 400 meters of the Tobique Riverbank. The Community First Approach focused on training and employing First Nations people to complete a substantial portion of the project in a sustainable manner. Where tasks requiring further expertise were encountered, the project

**Entente tripartite**  
**Entente générale Mi'kmaq Wolastoqiyik –**  
**Nouveau-Brunswick–Canada**

Le 9 septembre 2011, dans la Première Nation d'Eel River Bar, les Premières Nations, la province du Nouveau-Brunswick et le Canada ont signé l'entente générale Mi'kmaq Wolastoqiyik – Nouveau-Brunswick–Canada. Cette entente générale confirme l'intention du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et des gouvernements des Premières Nations signataires du Nouveau-Brunswick d'engager le dialogue et de négocier dans le cadre d'enjeux liés aux droits ancestraux ou issus de traités. Par cette entente, les parties s'engagent à travailler à l'élaboration d'une entente-cadre qui déterminera de façon plus détaillée la portée des négociations et établira un chemin critique en vue d'en arriver à une entente de principe. Les sujets de discussion et de négociation pouvant faire partie du cadre de travail sont la gouvernance, les terres, les ressources, la santé et l'éducation. Le gouvernement provincial s'engage à travailler avec l'Assemblée des chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick inc., ainsi qu'avec les Premières Nations qui n'en font pas partie, de façon à faire avancer les discussions et les négociations portant sur les enjeux liés aux droits ancestraux ou issus de traités.

**Projet de stabilisation des rives de la rivière**  
**Tobique**  
**Protocole d'entente entre le gouvernement du**  
**Nouveau-Brunswick et la Première Nation de**  
**Tobique**

Le Secrétariat a continué de siéger au comité directeur et financier du projet de stabilisation des rives de la rivière Tobique, formé à l'issue d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique signé en décembre 2009. Ce protocole d'entente veille à ce que la Première Nation de Tobique bénéficie de possibilités de développement économique et des retombées qui en découleront.

Au cours de 2011-2012, grâce à une approche axée sur la communauté, la Première Nation de Tobique a réussi à stabiliser plus de 400 mètres des rives de la rivière Tobique. L'approche axée sur la communauté préconise la formation et l'emploi des membres des Premières Nations pour réaliser de façon durable une partie substantielle du projet. Lorsque des tâches demandaient des

---

proponents adapted a community first approach and used local resources. This augmented the socio-economic impact by supporting individuals and companies who support Tobique First Nation businesses and institutions.

AAS has maintained an open dialogue with the Chief and Council of Tobique First Nation and all parties involved are pleased with the work that has been accomplished to date.

### **Joint Economic Development Initiative (JEDI)**

AAS continued to support the Joint Economic Development Initiative (JEDI), established in 1995 as a tripartite agreement to coordinate the economic development opportunities for the aboriginal communities in New Brunswick. JEDI has evolved over the years and today is an independent incorporated entity and is administered by a Board of Directors.

On April 18, 2011, JEDI, in partnership with AAS and the Aboriginal Affairs Working Group (AAWG), successfully launched a website designed to help encourage economic growth in First Nation communities in New Brunswick. This new website was championed in Ottawa and made entirely possible through funding and expertise contributed by New Brunswick and the Secretariat.

JEDI and Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) staff aided in the development of a website that would host best practices/success stories on Aboriginal economic development from across Canada. JEDI/AWDI continues to update and monitor the site on the direction of the AAWG. These stories highlight proven, promising, ongoing, innovative approaches, and international experiences with Access to Capital; Training, Development and Capacity Building; Effective leadership and governance; Promotion of partnerships; Micro-financing; Resource Revenue Sharing/Resource Benefits Sharing; Infrastructure and; Coordination and Information Sharing.

compétences spécialisées, les promoteurs adaptaient une approche axée sur la communauté et utilisaient des ressources locales. Cette façon de faire a permis d'accroître l'impact socioéconomique en aidant les personnes et les sociétés qui soutiennent les entreprises et les institutions de la Première Nation de Tobique.

Le SAA a maintenu un dialogue ouvert avec le chef et le conseil de la Première Nation de Tobique, et toutes les parties intéressées sont ravies du travail accompli jusqu'ici.

### **Initiative conjointe de développement économique (ICDE)**

Le SAA a continué d'appuyer l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) établie en 1995 en tant qu'entente tripartite destinée à coordonner les possibilités de développement économique dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. Au cours des années, l'ICDE a évolué pour devenir aujourd'hui une entité indépendante incorporée et administrée par un conseil d'administration.

Le 18 avril 2011, en collaboration avec le SAA et le Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA), l'ICDE a procédé au lancement d'un site Web conçu pour encourager le développement économique des collectivités des Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Ce nouveau site Web a été défendu à Ottawa et rendu possible grâce au financement et aux compétences du Nouveau-Brunswick et du SAA.

Les membres du personnel de l'ICDE et de l'Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI) ont aidé à la conception d'un site Web présentant des histoires de réussites et des pratiques exemplaires liées au développement économique des Autochtones partout au Canada. L'ICDE et l'AWDI continuent de mettre le site Web à jour et de le surveiller sous la supervision du Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA). Ces histoires mettent en valeur des approches prouvées, prometteuses, en cours et novatrices, et présentent des expériences internationales liées à des sujets comme : l'accès au capital; la formation, le développement professionnel et le renforcement des capacités; le leadership efficace et la gouvernance; la promotion de partenariats; le microfinancement; le partage des revenus et des bénéfices tirés des ressources; l'infrastructure; la coordination et le partage de l'information.

---

After having successfully completed the most recent AWDI program on Aboriginal skills and trades training, JEDI partnered with AWDI on the New Brunswick Aboriginal Information and Communications Technology (NBAICT) pilot project. Launched on September 30, 2011, the pilot will see 150 Aboriginal people trained in ICT programming over the next three years.

JEDI also sponsored the “New Brunswick Aboriginal Workplace Essential Skills Development Project” (NBAWES). A total of 20 adult students successfully completed the NBAWES program and graduation ceremonies were held on May 30-31, 2011. The goal of the NBAWES project was reached as 20 adult Aboriginal learners who graduated are now employed or pursuing post-secondary education.

### **First Nation Road Assessment**

The Aboriginal Affairs Secretariat and the Department of Transportation (DOT) worked in collaboration to assess road conditions on First Nations. Digital video was collected using a vehicle equipped with video recording equipment and then a visual road condition assessment of the road segments was conducted by DOT technical experts. Once actual kilometrage and road conditions were established, estimates of the cost to upgrade roads to a subdivision standard were made.

### **Eel River Bar Dam Decommissioning**

The Aboriginal Affairs Secretariat continued to participate as a member of the Eel River Bar Dam Decommissioning Steering Committee that oversees the decommissioning and removal of the dam.

During 2011-2012, the remaining two phases (Phase IV & V) were completed with the tidal inlet enhancement and shoreline alterations and the removal of the remaining dam structure.

Après avoir réalisé avec succès le plus récent programme PCEA-AWDI de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones, l'ICDE s'est associée à l'AWDI dans le cadre du projet pilote de technologies de l'information et des communications à l'intention des Autochtones du Nouveau-Brunswick. Lancé le 30 septembre 2011, le projet pilote formera 150 membres des Premières Nations en TIC au cours des trois prochaines années.

L'ICDE a également parrainé le projet d'acquisition des compétences essentielles en milieu de travail pour les Autochtones du Nouveau-Brunswick (NBAWES). Au total, 20 étudiants adultes ont complété le programme NBAWES, et la remise des diplômes a eu lieu le 30 mai 2011. Avec ces 20 étudiants autochtones adultes maintenant diplômés et à l'emploi, ou inscrits dans un établissement d'études postsecondaires, le projet NBAWES a atteint son objectif.

### **Évaluation de l'état des routes sur les territoires des Premières Nations**

Le Secrétariat des affaires autochtones et le ministère des Transports (MDT) ont travaillé en collaboration afin d'évaluer l'état des routes sur les territoires des Premières Nations. On a enregistré numériquement une vidéo des routes grâce à un véhicule muni du matériel d'enregistrement vidéo nécessaire et, ensuite, des experts techniques du MDT ont procédé à l'évaluation visuelle de chaque segment de route. Après avoir déterminé le nombre de kilomètres et l'état des routes, on a estimé les coûts nécessaires pour effectuer la réfection des routes selon les normes du lotissement.

### **Désaffectation du barrage d'Eel River Bar**

Le Secrétariat des affaires autochtones a poursuivi sa participation à titre de membre du comité directeur chargé de la désaffectation du barrage de la rivière Eel. Ce comité a la responsabilité de superviser la désaffectation et l'enlèvement du barrage.

Au cours de 2011-2012, l'amélioration du goulet de marée, les modifications du rivage et l'enlèvement du reste de la structure du barrage ont marqué la fin des deux dernières étapes (IV et V).

---

## **Assembly of First Nations – 32<sup>nd</sup> Annual General Assembly**

AAS supported the Premier's participation at the opening ceremonies of the 32<sup>nd</sup> Assembly of First Nations (AFN) Annual General Assembly held July 12-14, 2011 in Moncton, NB. Under the theme "The Spirit of Peace and Friendship", hundreds of First Nation Chiefs, youth, Elders, dignitaries and citizens from across the country met to engage on strategy and action to address the priorities facing First Nation citizens and communities. The Assembly of First Nations (AFN) is a national Aboriginal advocacy organization. The AFN is the national representative organization of First Nations in Canada and there are over 630 First Nation communities in Canada. The host communities, Mi'kmaq and Maliseet Nations hosted a number of special events throughout the week and engaged the public in learning and experiencing more about Aboriginal Culture in Canada.

## **New Brunswick Indian Summer Games – St. Mary's First Nation**

The Secretariat supported the Premier's attendance at the 2011 New Brunswick Indian Summer Games (NBISG) held at St. Mary's First Nation from July 27-31, 2011. This is the second year for the summer games following a 24 year absence.

The 2011 New Brunswick Indian Summer Games were awarded to St. Mary's First Nation through a bid process facilitated by the New Brunswick Aboriginal Sport and Recreation Authority (NBASRA). The communities of St. Mary's, Elsipogtog, Indian Island, Metepenagiag, Esgenoôpetitj, Woodstock, Tobique, Eel Ground and Eel River Bar participated. Some of the sports included were golf, baseball, softball, basketball, ball hockey, archery, soccer, athletics and volleyball. Communities were equally well represented in both youth and adult sport as over 1100 athletes and coaches participated in the games.

## **Assemblée des Premières Nations – 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

Le SAA a appuyé le premier ministre lors de sa participation à la cérémonie d'ouverture de la 32<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations tenue du 12 au 14 juillet 2011 à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Sous le thème « Un esprit de paix et d'amitié », des centaines de membres des Premières Nations, dont des chefs, des jeunes, des aînés, des dignitaires et des citoyens provenant des quatre coins du pays, se sont rencontrés dans le but de s'attaquer aux stratégies et actions destinées à répondre aux priorités des citoyens et collectivités des Premières Nations. L'Assemblée des Premières Nations (APN) est une organisation nationale de défense des Autochtones, et elle représente les collectivités des Premières Nations du Canada. On dénombre plus de 630 collectivités des Premières Nations au Canada. Les collectivités hôtes et les Premières Nations Mi'kmaq et malécites, ont accueilli plusieurs événements spéciaux au cours de la semaine et ont permis au public de participer à des activités d'apprentissage et d'expérimentation relativement à la culture autochtone du Canada.

## **Jeux autochtones d'été du Nouveau-Brunswick – Première Nation de St. Mary's**

Le Secrétariat a appuyé le premier ministre lors de sa présence aux Jeux autochtones d'été du Nouveau-Brunswick tenus dans la Première Nation de St. Mary's du 27 au 31 juillet 2011. Il s'agit de la seconde édition de ces jeux d'été après 24 années d'absence.

La Première Nation de St. Mary's a été sélectionnée pour accueillir les Jeux autochtones d'été du Nouveau-Brunswick de 2011 après un processus de mise en candidature supervisé par la New Brunswick Aboriginal Sport and Recreation Authority (NBASRA). Les collectivités de St. Mary's, d'Elsipogtog, d'Indian Island, de Metepenagiag, d'Esgenoôpetitj, de Woodstock, de Tobique, d'Eel Ground et d'Eel River Bar ont participé aux jeux. Les compétitions se sont déroulées dans le cadre de plusieurs sports, dont le baseball, la balle molle, le basketball, le hockey-balle, le tir à l'arc, le soccer, l'athlétisme et le volleyball. Les jeunes et les adultes représentaient les collectivités de façon égale grâce à la participation de plus de 1 100 athlètes et entraîneurs.

---

## **Maliseet Language Preservation and Revitalization Program – Tobique First Nation**

AAS supported the Tobique First Nation's Maliseet Language Preservation and Revitalization Program by securing funds from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC). These funds were directed to the development and enhancement of their Maliseet Language Program. This program focused on the development of a series of "teaching and learning" films devoted to both the recording of groups of Elders speakers in a variety of social setting and locations, and the participation of youth "learners" in these forums. The program created a repository of Maliseet language with most of its basic vocabulary, syntax and grammar in the context of a wide range of subjects, issues, concepts, and so on. The program is an educational effort working toward reversing the drastic decline in Maliseet-language fluency and cultural knowledge.

### **ABORIGINAL RELATIONS UNIT**

The Aboriginal Relations Unit consists of three branches and is responsible for matters related to legislative coordination, relationship development and duty to consult.

#### **Legislative Coordination Branch**

The Legislative Coordination Branch is responsible for the internal service needs of the Secretariat including financial and administrative services, department and legislative coordination, communications and public information, including the Right to Information.

The primary functions include:

- Legislative support during sessions of the Legislative Assembly;
- Financial management, reporting, validation and verification of financial, statistical and data analysis to meet reporting and accountability requirements;

## **Programme de préservation et de revitalisation de la langue malécite – Première Nation de Tobique**

Le SAA a soutenu le Programme de préservation et de revitalisation de la langue malécite de la Première Nation de Tobique en obtenant des fonds du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC). Ces fonds ont été utilisés dans le cadre de l'élaboration et de l'amélioration de leur programme relatif à la langue malécite. Le programme mettait l'accent sur la création d'une série de films « enseignement et apprentissage » destinés à l'enregistrement à la fois de groupes d'ainés s'exprimant dans différents cadres sociaux de discussion, et de jeunes apprenants qui participaient à ces discussions. Dans le cadre du programme, on a créé un dictionnaire de la langue malécite contenant une grande partie du vocabulaire de base, ainsi que des points de syntaxe et de grammaire présentés dans le contexte d'un éventail de sujets, d'enjeux, de concepts, et ainsi de suite. Il s'agit d'un effort utilisant l'éducation pour tenter de renverser l'important déclin de la langue malécite et des connaissances liées à la culture malécite.

### **UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES**

L'Unité des relations autochtones est constituée de trois directions, et elle a la responsabilité des questions ayant trait à la coordination législative, au développement des relations et à l'obligation de consulter.

#### **Direction de la coordination législative**

La Direction de la coordination législative répond aux besoins en matière de services internes du Secrétariat, notamment en ce qui a trait aux services financiers et administratifs, à la coordination ministérielle et législative, aux communications et à l'information du public, y compris le droit à l'information.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- offrir un soutien législatif durant les séances de l'Assemblée législative;
- assurer la gestion financière, y compris la présentation, la validation et la vérification des données financières, statistiques et d'évaluation utilisées pour répondre aux besoins en matière de rapports et de reddition de comptes;

- To prepare main estimates and public accounts, and related briefing books;
- To provide essential administrative support and services to the Secretariat;
- To lead and coordinate responses to requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*.

## 2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

### The Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program

The Aboriginal Affairs Secretariat supports First Nation communities, Aboriginal organizations, and First Nation individuals through the Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program. Small-scale, non-profit projects of a social, cultural and educational nature are eligible for funding.

During 2011-2012, 24 grant applications were approved out of a total of 27 applicants. Grants ranged from \$250 to \$5,000 to fund cultural events such as Pow Wows, National Aboriginal Day celebrations, Educational conferences and workshops such as the Committee for the Advancement of Aboriginal Women's (CAAW) Sharing Strength Workshop and support for the Maliseet Youth Science Summer Camp. AAS also provided support for initiatives such as the New Brunswick Aboriginal Peoples Council's 40<sup>th</sup> General Assembly celebration, the Aboriginal Addiction Awareness Week, the Aboriginal Veterans Monument and the Maliseet language initiative. Both the Province and the First Nations benefit through these collaborative efforts.

### The New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued to assist in promoting and preserving First Nations and Aboriginal culture and heritage through the New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage. This is one of nine awards that are part of the New Brunswick Heritage Fairs program, a community-based, educational initiative directed towards

- préparer le budget principal et les comptes publics, y compris les cahiers d'information connexes;
- offrir un soutien et des services administratifs essentiels au Secrétariat;
- diriger et coordonner la préparation des réponses aux demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

## RÉALISATIONS DE 2011-2012

### Le programme de subventions du Secrétariat des affaires autochtones

Le Secrétariat des affaires autochtones offre une aide financière aux collectivités des Premières Nations, aux organisations autochtones et aux Autochtones grâce à son programme de subventions. Y sont admissibles les projets à petite échelle sans but lucratif de nature sociale, culturelle et éducative.

En 2011-2012, 24 demandes de subventions ont été approuvées sur un total de 27. On a accordé des subventions variant entre 250 \$ et 5 000 \$ à des événements culturels, notamment des pow-wow, des célébrations dans le cadre de la Journée de sensibilisation aux cultures autochtones, des conférences éducatives et des ateliers comme l'atelier sur le partage des forces du Committee for the Advancement of Aboriginal Women's (CAAW), et pour aider le camp scientifique d'été pour les jeunes Malécites. Le SAA a également soutenu des initiatives comme les célébrations dans le cadre de la 40<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, la Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies chez les Autochtones, le Monument aux anciens combattants autochtones et l'Initiative sur la langue malécite. Ces efforts de collaboration profitent aussi bien à la province qu'aux Premières Nations.

### Le Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone

Le Secrétariat a continué d'aider dans le cadre de la promotion et de la préservation de la culture et du patrimoine des Premières Nations et des Autochtones grâce au Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone. Il s'agit d'un des neuf prix qui font partie du programme des Fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick,

---

students between the ages of 10-15. This program is designed to inspire young people to tell stories and share information about Canadian legends, milestones and achievements.

This award provides an incentive for New Brunswick students to explore the unique contribution of First Nation and Aboriginal history and culture to our province while encouraging others to learn more about the significance of First Nation and Aboriginal heritage. In 2011-2012, awards were presented to students for projects such as: The Mi'kmaq of Burnt Church, The Native Drum, Caribou in Canada and Metepenagiag and Native Culture.

### ***Right to Information and Protection of Privacy Act***

Aboriginal Affairs Secretariat received no request under the *Right to Information and Protection of Privacy Act* during 2011-2012.

### ***Report on Official Languages Act***

The Secretariat is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice. During fiscal 2011-2012, work was undertaken to complete the Secretariat's Action Plan on Official Languages. This plan has been developed on the basis of the Government Plan on Official Languages 2011-2013, which was introduced in 2011 as part of an effort to advance the status of official languages and ensure that government departments implement the necessary measures to enable them to fulfill their obligations under the *Official Languages Act* by 2013.

### **Four Sectors of Activity**

#### **Focus 1: For Language of Service**

**Action:** linguistic profiles will be updated to ensure that the Secretariat has the capability to offer quality services in both official languages.

**Activity:** linguistic profiles are reviewed at least twice a year or when a vacancy occurs to ensure that they are current and also that the number of bilingual requirements is appropriate.

une initiative éducative communautaire destinée aux élèves âgés de 10 à 15 ans. Le programme vise à encourager les jeunes à raconter des histoires et à échanger de l'information au sujet de légendes canadiennes, d'événements marquants et de réalisations.

Ce prix encourage les élèves du Nouveau-Brunswick à explorer la contribution particulière des Premières Nations et des Autochtones à l'histoire et à la culture de notre province, tout en incitant d'autres à en apprendre davantage sur l'importance du patrimoine autochtone. En 2011-2012, des prix ont été décernés à des élèves pour des projets dont : The Mi'kmaq of Burnt Church, The Native Drum, Caribou in Canada et Metepenagiag and Native Culture.

### ***Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée***

Le Secrétariat des affaires autochtones n'a reçu aucune demande d'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* en 2011-2012.

### ***Compte rendu relativement à la Loi sur les langues officielles***

Le Secrétariat s'engage à offrir activement au public des services de qualité dans la langue officielle choisie. Au cours de l'exercice financier de 2011-2012, le Secrétariat a déployé des efforts pour entreprendre et terminer son plan d'action sur les langues officielles. Il s'agit d'un plan élaboré conformément au Plan sur les langues officielles 2011-2013 du gouvernement présenté en 2011 dans le cadre d'un effort pour faire progresser la situation des langues officielles, et veiller à ce que les ministères mettent en place les mesures nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* d'ici 2013.

### **Quatre secteurs d'activités**

#### **Axe 1 : La langue de service**

**Mesure :** Les profils linguistiques seront mis à jour pour veiller à ce que le Secrétariat soit en mesure d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles.

**Activité :** Les profils linguistiques sont évalués au moins deux fois par année ou lorsqu'un poste est à pourvoir afin de s'assurer qu'ils sont à jour et que le nombre d'exigences liées au bilinguisme est

---

**Result:** linguistic profiles reviewed on a bi-annual or periodical basis and the official language coordinator is advised and consulted when changes are required.

### **Focus 2: For Language of Work**

**Action:** performance reviews will be offered and conducted in the employees' official language of choice.

**Activity:** all managers have been informed on the language of work policy through information provided in the department's performance management handbook.

**Result:** Managers were provided with a handbook that explains the importance of the official languages policy for employees and managers.

### **Focus 3: For the Promotion of Official Languages**

**Action:** briefs submitted to the Executive Council will contain a section discussing the potential impact of the program or policy on the province's official language communities.

**Activity:** provide new instructions to all managers and employees concerning modifications to Memorandum to Executive Council template to include a section discussing potential impacts of proposed program or policy on the province's official language communities.

**Result:** all employees responsible for drafting and submitting Memorandum to Executive Council were informed of the potential impacts of proposed programs or policies on the province's official language communities.

### **Focus 4: For Knowledge of the Official Languages Act**

**Action:** the employee performance review process includes a review of the government's official languages obligations.

**Activity:** all managers to review the official languages Policies as part of the performance management process and discuss the ability to provide the services as required

**Result:** a section which informs on the importance of the *Official Language Act* has been incorporated into the performance review process.

approprié.

**Résultat :** Les profils linguistiques sont révisés sur une base semestrielle ou périodique, et la coordonnatrice ou le coordonnateur des langues officielles est informé et consulté lorsque des modifications sont nécessaires.

### **Axe 2 : Langue de travail**

**Mesure :** Les évaluations de rendement seront offertes et se dérouleront dans la langue officielle choisie par l'employé.

**Activité :** Tous les gestionnaires ont été informés relativement à la politique sur la langue de travail au moyen de renseignements présentés dans le manuel de gestion du rendement du Ministère.

**Résultat :** Les gestionnaires ont reçu un manuel expliquant l'importance de la politique relative aux langues officielles pour les employés et pour eux-mêmes.

### **Axe 3 : Promotion des langues officielles**

**Mesure :** Les mémoires présentés au Conseil exécutif contiendront une section qui présente l'impact du programme ou de la politique sur les communautés francophone et anglophone.

**Activité :** Faire parvenir à tous les gestionnaires et employés de nouvelles directives relatives aux modifications du gabarit de mémoire au Conseil exécutif auquel on a ajouté une section sur les répercussions possibles du programme proposé ou de la politique proposée sur les communautés de langues officielles de la province.

**Résultat :** Tous les employés chargés de faire l'ébauche d'un mémoire pour ensuite l'envoyer au Conseil exécutif ont été informés des répercussions possibles des programmes ou politiques proposés sur les communautés de langues officielles.

### **Axe 4 : Connaissance de la Loi sur les langues officielles**

**Mesure :** Le processus d'évaluation du rendement des employés comprend un rappel des obligations du gouvernement en matière de langues officielles.

**Activité :** Tous les gestionnaires doivent réviser les politiques sur les langues officielles dans le cadre du processus de gestion du rendement et discuter de la capacité à offrir les services selon les besoins.

**Résultat :** Une section qui informe sur l'importance de la *Loi sur les langues officielles* a été ajoutée au processus d'évaluation du rendement.

---

As a result of the development of an official languages plan, the secretariat has several initiatives in place which serve to promote official languages in the work place such as encouraging its staff to work in their official language of choice and providing opportunities for employees to develop and maintain their second language capabilities, as well as ensure that the secretariat's clients receive services in one of the official languages of their choice. In 2011-2012, one employee participated in second-language training and the Secretariat provided tools to improve second-language capabilities for those employees who had already participated in second-language training to be able to preserve their second language skills.

During 2011-2012, the Secretariat received no official languages complaints.

#### ***Public Interest Disclosure Act***

The *Public Interest Disclosure Act* applies to wrongdoings in or related to the public service. It requires each department to state in an annual report the number of disclosures received, as well as information about the investigations of reported wrongdoings. Our Deputy Minister is the designated officer under section 7 of the *Public Interest Disclosure Act* to receive and deal with any disclosures under the Act. During the reporting period of 2011-2012, AAS had received no disclosures.

#### **Relationship Development Branch**

The Relationship Development Branch is responsible for facilitating interdepartmental and intergovernmental negotiations with First Nations and working with governments, First Nations, Aboriginal organizations, business and others to resolve longstanding issues between First Nations and the Province, as well as improve programs and services for Aboriginal communities in New Brunswick. This branch plays an integral role in maintaining an ongoing and productive dialogue between government and Aboriginal peoples.

En réponse à l'élaboration d'un plan relatif aux langues officielles, le Secrétariat a mis en place plusieurs initiatives de promotion des langues officielles dans le milieu de travail. Ces initiatives permettent notamment d'encourager les employés à travailler dans la langue de leur choix et d'offrir des occasions aux employés de développer et d'entretenir leur capacité à utiliser une langue seconde. Elles permettent également de veiller à ce que les clients du Secrétariat bénéficient de services dans la langue officielle de leur choix. En 2011-2012, une personne à l'emploi du Secrétariat a suivi une formation en langue seconde, et le Secrétariat a fourni des outils aux employés qui ont déjà suivi une telle formation pour leur permettre de conserver leur aptitude à utiliser une langue seconde.

Au cours de 2011-2012, le Secrétariat n'a enregistré aucune plainte liée aux langues officielles.

#### ***Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public***

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* s'applique aux méfaits commis au sein de la fonction publique ou en rapport avec la fonction publique. Elle exige que chaque ministère dévoile dans un rapport annuel le nombre de divulgations reçues et les informations sur les enquêtes menées sur les méfaits signalés. Notre sous-ministre est le fonctionnaire désigné, en application de l'article 7, pour recevoir les divulgations en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* et y donner suite. Au cours de l'exercice 2011-2012, le SAA n'a reçu aucune divulgation.

#### **Direction du développement des relations**

La Direction du développement des relations a pour responsabilité de faciliter les négociations interministérielles et intergouvernementales avec les Premières Nations. Elle doit travailler avec les gouvernements, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres intervenants en vue de résoudre des problèmes de longue date entre les Premières Nations et le gouvernement provincial et d'améliorer les programmes et les services destinés aux collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. La Direction joue un rôle essentiel dans le maintien d'un dialogue continu et

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures;
- To maintain an ongoing and productive dialogue between government and First Nations;
- To foster relationships based on good faith, equity, transparency, openness, trust and respect;
- To apply a coordinated provincial approach to negotiations concerning a wide range of Aboriginal issues.

## **2011-2012 ACCOMPLISHMENTS**

### **Province / First Nation Visits**

During 2011-2012, the Secretariat coordinated several meetings with the Premier and First Nation leaders to ensure Aboriginal communities had meaningful, ongoing dialogue with the Province. The Premier has met with several Chiefs in First Nation Communities and in Fredericton. These First Nation communities include Madawaska, Pabineau, St. Mary's, Woodstock, Tobique, Buctouche, Kingsclear, Elsipogtog, Metepenagiag and Indian Island. The results of these meetings have yielded increased dialogue and respect between the Province and its First Nation residents. These meetings provided a means for the Chiefs and their Council to have an opportunity to share information directly with the Government of New Brunswick and are a positive step to building a stronger relationship between the Province and First Nations.

### **Meeting of the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs**

The Secretariat supported the Deputy Minister's participation at the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs meeting held September 27, 2011 in Charlottetown, PEI. Areas of governance, education, economic development, violence against Aboriginal women and girls, Renewable Energy, and trends in Aboriginal law and consultation were topics of discussion.

productif entre le gouvernement et les peuples autochtones.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et procédures;
- maintenir un dialogue continu et productif entre le gouvernement et les Premières Nations;
- favoriser l'établissement de relations fondées sur la bonne foi, l'équité, la transparence, l'ouverture, la confiance et le respect;
- appliquer une approche provinciale coordonnée aux négociations concernant une vaste gamme de questions autochtones.

## **RÉALISATIONS DE 2011-2012**

### **Visites du gouvernement chez les Premières Nations**

Le premier ministre a rencontré plusieurs chefs des Premières Nations à Fredericton. Les collectivités des Premières Nations représentées étaient notamment celles de Madawaska, de Pabineau, de St. Mary's, de Woodstock, de Tobique, de Bouctouche, de Kingsclear, d'Elsipogtog, de Metepenagiag et d'Indian Island. Ces rencontres ont eu pour effet de renforcer le dialogue et le respect entre le gouvernement provincial et les membres des Premières Nations. Elles ont fourni un cadre permettant aux chefs et à leur conseil de partager de l'information directement avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une étape positive dans la création de relations plus étroites entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

### **Rencontre des sous-ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique**

Le Secrétariat a appuyé la participation du ministre à la rencontre des ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique tenue le 27 septembre 2011 à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Dans le cadre des discussions, on a notamment abordé la gouvernance, l'éducation, le développement économique, la violence envers les femmes et les filles autochtones, l'énergie renouvelable, ainsi que des tendances observées en matière de droit autochtone et de consultation des Autochtones.

---

**Aboriginal Affairs working Group (AAWG) - Meeting of the Provincial and Territorial Ministers of Aboriginal Affairs and Leaders of the National Aboriginal Organizations**

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) supported the Premier as a member of the Aboriginal Affairs Working Group (AAWG), which is composed of Ministers of Aboriginal Affairs from all provinces and territories and the national leaders from five national Aboriginal organizations (Assembly of First Nations, Congress of Aboriginal Peoples, Native Women's Association of Canada, Métis National Council and Inuit Tapiriit Kanatami). Ministers and leaders acknowledged the importance of cooperation on Aboriginal Affairs. The AAWG continued to call for the federal government to join the AAWG's ongoing discussions to further advance and enhance the work of the AAWG. They continued support for a First Ministers' meeting on Aboriginal education with national Aboriginal leaders and agreed on Terms of Reference that formalized a working relationship with the Council of Ministers of Education Canada (CMEC) on shared priorities. They developed key strategies to encourage participation and engagement by Aboriginal students, parents and communities in support of CMEC's national Aboriginal education action plan. The AAWG also supported the National Forum on Addressing Violence Against Aboriginal Women, which was held on June 2011 in Vancouver, BC.

AAS supported the Premier's participation in the 2011 meeting of Ministers of Aboriginal Affairs held in Ottawa, Ontario on April 19, 2011. A number of issues were discussed concerning improving the overall well-being of First Nations, Inuit and Métis people across Canada.

The Premier led a delegation from the Aboriginal Affairs Secretariat to participate in the development of a plan to move forward in the following areas: improving educational opportunities for Aboriginal people, supporting economic development in Aboriginal communities and ending violence against Aboriginal women and girls.

**Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA) – Rencontre entre les ministres provinciaux et territoriaux des Affaires autochtones et les dirigeants des organisations autochtones nationales**

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) a appuyé le premier ministre à titre de membre du Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA). Ce groupe est constitué des ministres des Affaires autochtones des provinces et territoires, ainsi que des dirigeants de cinq organisations autochtones nationales (l'Assemblée des Premières Nations, le Congrès des peuples autochtones, l'Association des femmes autochtones du Canada, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami). Les ministres et dirigeants ont reconnu l'importance de la coopération en matière d'Affaires autochtones. Le GTAA a poursuivi ses efforts pour convaincre le gouvernement fédéral de participer aux discussions continues du groupe, et ainsi en faire avancer et en améliorer le travail. Les membres du groupe ont continué d'encourager la tenue d'une rencontre des premiers ministres sur l'éducation des Autochtones avec les dirigeants des Premières Nations. Ils se sont entendus sur un mandat formalisant la relation de travail avec le Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) et les priorités communes. Ils ont également élaboré les principales stratégies destinées à encourager la participation et l'engagement des élèves autochtones, des parents et des collectivités relativement au plan d'action du CMEC pour l'éducation des Autochtones. Le GTAA a également donné son appui au forum national sur la violence envers les femmes autochtones tenu en juin 2011 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Le SAA a appuyé la participation du premier ministre à la rencontre des ministres des Affaires autochtones, qui s'est tenue le 19 avril 2011 à Ottawa, en Ontario. On y a discuté d'un certain nombre de questions touchant l'amélioration du mieux-être des membres des Premières Nations et des collectivités inuites et métisses d'un coin à l'autre du Canada.

Le premier ministre a conduit une délégation du Secrétariat des affaires autochtones pour participer à l'élaboration d'un plan visant à faire avancer les choses dans les secteurs suivants : l'amélioration des perspectives éducatives des Autochtones, le soutien du développement économique des collectivités autochtones et la fin de la violence

---

The Secretariat has played a leadership role in developing a specialized website designed to highlight the success stories Aboriginal people have had in fueling economic development within their communities. The Premier showcased the hard work that AAS has given to make the launch of the new website a total success.

#### **Aboriginal Affairs Working Group (AAWG) Committee**

AAS is part of the AAWG Committee and co-chairs the Economic Development Subcommittee of the AAWG which was tasked with examining current challenges, realities and successes of Aboriginal economic development in Canada. AAS coordinated, developed and funded the design of a website that celebrates, enhances, promotes and shares the positive accomplishments and advancements in Aboriginal economic development. This was achieved in partnership with the Joint Economic Development Initiative (JEDI) and the new website was launched by the Premier at the April 19, 2011 meeting in Ottawa, ON.

#### **Meeting of Premiers and National Aboriginal Organizations Leaders**

AAS supported the Premier's participation in the 2011 meeting of Premiers and leaders of National Aboriginal Organizations (NAO) in Vancouver, BC on the 20<sup>th</sup> of July. At the meeting, Premiers and NAO leaders discussed strategies to improve the socio-economic and educational outcomes of Aboriginal people, both in New Brunswick and in Canada.

#### **Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues**

AAS continues to be the lead within the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues. The purpose of the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues is to address outstanding and developing issues between the Province of New Brunswick and First Nation communities in New

envers les femmes et les filles autochtones.

Le Secrétariat a assumé un rôle de leadership dans le cadre de l'élaboration d'un site Web spécialisé conçu pour souligner les exemples de réussites vécues par les membres des Premières Nations qui ont mis l'épaule à la roue du développement économique de leur collectivité. Le premier ministre a fait référence au travail considérable accompli par le SAA pour faire du lancement de ce nouveau site Web un réel succès.

#### **Comité du Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA)**

Le SAA est membre du comité du GTAA, et en copréside le sous-comité de développement économique qui est chargé d'examiner les défis, les réalités et les réussites actuels en matière de développement économique des Autochtones au Canada. Le SAA a coordonné, élaboré et financé la conception d'un site Web qui met en valeur, rehausse, fait connaître et partage les réalisations positives en matière de développement économique des Autochtones. On y est parvenu en partenariat avec l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), et le nouveau site Web a été lancé par le premier ministre dans le cadre de la rencontre du 19 avril 2011 à Ottawa, en Ontario.

#### **Rencontre des premiers ministres et des dirigeants d'organisations autochtones nationales**

Le SAA a soutenu le premier ministre lors de sa participation à la réunion du 20 août 2011 des premiers ministres et des dirigeants des organismes autochtones nationaux à Vancouver, en Colombie-Britannique. Au cours de la rencontre, les premiers ministres et les dirigeants des organismes autochtones ont discuté des stratégies à adopter pour améliorer les résultats socioéconomiques et éducationnels des peuples autochtones, tant au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada.

#### **Comité interministériel sur les questions autochtones**

Le SAA a poursuivi son rôle de leader au sein du Comité interministériel sur les questions autochtones. Ce comité a pour mandat de résoudre les problèmes non réglés et les nouveaux problèmes entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les collectivités des

---

Brunswick, while supporting the strategic vision of the *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building/Bilateral Agreement* when dealing with Aboriginal issues of mutual concern. The committee meets every few months to provide advice to other departments on issues of concern to First Nations in order to address challenges and foster the development of positive relationships between the Province of New Brunswick and First Nations.

### **Aboriginal Employment Services Initiative**

Aboriginal Affairs Secretariat is part of the provincial Aboriginal Employment Services Initiative (AESI) committee which is a First Nation, Provincial and Federal partnership designed with the goal in mind of building greater inclusiveness of Aboriginal peoples in the workforce. The position of an Aboriginal Employment Facilitator (AEF) was created in association with the AESI. The AEF's ongoing objective is to promote Aboriginal people to fill present and future employment needs within the private sector, non-profit organizations, and federal/provincial/municipal governments. Some of the responsibilities of the AEF include identifying current and future employment opportunities for New Brunswick's Aboriginal peoples as well as informing Aboriginal Employment and Training Officers of these opportunities so that they may refer them to their respective clients.

### **Equal Employment Opportunities Program and the Workplace Equity and Diversity Policy**

In April 2011, AAS assisted the Office of Human Resources (OHR), Human Resources Strategy and Programs Division in organizing the Aboriginal Stakeholder engagement session which contributed to guiding the review of the Equal Employment Opportunities Program and the developing the draft Workplace Equity and Diversity Policy. This gathering was one of three stakeholder sessions held by OHR. The other two stakeholder meetings included Persons with a Disability and Visible Minorities.

Premières Nations, tout en respectant la vision stratégique de l'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick lorsque vient le temps d'aborder des questions autochtones d'intérêt mutuel. Le comité se rencontre quelques fois par année pour conseiller les autres ministères sur des questions d'intérêt pour les Premières Nations afin d'aider à relever les défis et à établir des relations positives entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les Premières Nations.

### **Initiative de services d'emploi pour les Autochtones**

Le Secrétariat des affaires autochtones siège au comité de l'initiative de services d'emploi pour les Autochtones (ISEA) de la province. Il s'agit d'un partenariat entre les Premières Nations et le gouvernement fédéral dont le mandat consiste à créer un milieu plus inclusif pour les Autochtones qui participent au marché du travail. Le poste de facilitateur de l'emploi pour les Autochtones (FEA) a été créé en collaboration avec l'ISEA. L'objectif du FEA est d'encourager l'emploi de membres des Premières Nations pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur privé, des organismes sans but lucratif et des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Le FEA a notamment pour responsabilité de déterminer les possibilités d'emploi actuelles et futures pour les Autochtones du Nouveau-Brunswick, et d'en informer les agents d'emploi et de formation autochtones de manière à ce qu'ils puissent y aiguiller leurs clients.

### **Le Programme d'égalité d'accès à l'emploi et la politique d'équité et de diversité au travail**

En avril 2011, le SAA a appuyé la division de la Stratégie et des programmes en ressources humaines du Bureau des ressources humaines (BRH) dans le cadre de l'organisation de la séance d'implication des intervenants autochtones. Il s'agit d'une séance qui a permis de diriger l'examen du Programme d'égalité d'accès à l'emploi et d'élaborer l'ébauche de la politique d'équité et de diversité au travail. Cette rencontre était l'une des trois séances avec les intervenants tenues par le BRH. Les deux autres se sont déroulées avec la présence de personnes handicapées et de membres des minorités visibles.

---

## **Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements**

The Department of Education and Early Childhood Development (EECD) had the mandate to negotiate the Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements (Enhanced Agreements). These five-year Enhanced Agreements eliminated the tuition gap between federally funded tuition amounts and provincial tuition rates and, under the Enhanced Agreements, once a First Nation remits a tuition payment to the province, 50% of the total received is reinvested in First Nation students' education. A District First Nation Education Committee with representatives from First Nation officials and school districts considers investment proposals for personnel, programs and services ranging from Aboriginal language learning opportunities, transition projects and much more. EECD in collaboration with AAS negotiated and signed three additional Enhanced Agreements. To date, all 16 First Nations have signed Enhanced Agreements.

During 2011-2012, the Secretariat established an Education Relations Development Officer position to manage these Enhanced Agreements and ensure that First Nations' provincial tuition payments are remitted to the Province of New Brunswick in a timely manner.

## **First Nation and Province of New Brunswick Tuition Arrears Repayment Agreements**

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) was tasked with the responsibility for the Tuition Arrears Repayment Agreements. Throughout the year, the Secretariat continued to participate in several tuition arrears negotiations with First Nations. AAS has been successful in negotiating repayment agreements with 8 out of 11 First Nation communities.

## **Ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés**

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a eu le mandat de négocier les ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés pour les Premières Nations (ententes améliorées). Ces cinq ententes améliorées ont permis d'éliminer l'écart entre le financement accordé pour les droits de scolarité par le gouvernement fédéral, et les frais de scolarité dans la province. Aux termes de ces ententes, lorsqu'une Première Nation effectue un paiement de droits de scolarité, la moitié de la somme reçue est réinvestie dans l'éducation des élèves des Premières Nations. Un comité de district pour l'éducation des Premières Nations, formé de représentants officiels des Premières Nations et de représentants de districts scolaires, évalue les propositions d'investissement en matière de personnel, de programmes et de services dans le cadre de l'apprentissage d'une langue autochtone, de projets de transition et bien plus encore. Le MEDPE et le SAA ont conjointement négocié et signé trois ententes améliorées supplémentaires. À ce jour, les 16 Premières Nations ont toutes signé des ententes améliorées.

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Secrétariat a créé un poste d'agent de développement des relations en matière d'éducation avec le mandat d'assurer la gestion de ces ententes améliorées et de veiller à ce que les Premières Nations effectuent leurs paiements de frais de scolarité provinciaux au gouvernement du Nouveau-Brunswick en temps opportun.

## **Accords concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité entre les Premières Nations et le gouvernement du Nouveau-Brunswick**

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) a eu la responsabilité de négocier des accords concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité. Tout au long de l'année, le Secrétariat a poursuivi sa participation dans le cadre de plusieurs négociations avec les Premières Nations relativement à des arriérés de droits de scolarité. Le SAA a réussi à négocier un accord de remboursement avec huit des onze collectivités des Premières Nations visées.

---

## Provincial Aboriginal Education Committee

As a member of the Provincial Aboriginal Education Committee (PAEC), AAS contributed to developing the scope and method of evaluation to be used by an independent reviewer to determine the effectiveness of the First Nations' *Enhanced Programs and Services Agreements* (five-year agreements/2008-2013). The PAEC is a tripartite, 15-member Ministerial Advisory Committee comprised of First Nation educational leaders, an Aboriginal Affairs Secretariat representative, Department of Education and Early Childhood Development officials, an Aboriginal Affairs and Northern Development Canada representative and members of the New Brunswick School Superintendents' Association. This committee meets regularly on matters of concern to First Nation communities regarding the provincial schooling of their students. AAS also played a vital role on the PAEC Enhancement Review Subcommittee which worked collaboratively in developing the Terms of Reference with respect to the review and evaluation of the *Enhanced Programs and Services Agreements*.

## Council of Ministers of Education, Canada (CMEC)

In December 2011, an AAS representative attended the CMEC Educators' Forum on Aboriginal Education held in Winnipeg, Manitoba, as a member of the New Brunswick delegation. The theme of this forum was "*Sharing Evidence and Experiences in Aboriginal Early Childhood and K-12 Education: Programs, Policies, and Practices for Student Success*". This public forum brought together key stakeholders from across Canada to address persistent issues within Aboriginal education and to share ideas, evidence, and experiences in Aboriginal early childhood education (ECE) and K-12 education with respect to programs, policies, and practices for student success.

## Comité provincial sur l'éducation des Autochtones

En tant que membre du Comité provincial sur l'éducation des Autochtones (CPÉA), le SAA a contribué à la mesure de la portée et à l'élaboration de la méthode relativement à l'évaluation qui sera effectuée par un examinateur indépendant pour déterminer l'efficacité des ententes avec les Premières Nations sur l'amélioration des programmes et des services (ententes de cinq ans, de 2008 à 2013). Le CPÉA est un comité consultatif ministériel de 15 membres. Il est composé de trois parties : des dirigeants des Premières Nations, un représentant du Secrétariat des affaires autochtones, des représentants officiels du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, un représentant du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada et des membres de l'Association des administrateurs scolaires du Nouveau-Brunswick. Les membres de ce comité se réunissent régulièrement pour discuter de questions importantes pour les collectivités des Premières Nations portant sur l'éducation de leurs élèves. Le SAA a également joué un rôle essentiel à titre de membre du sous-comité pour l'évaluation et l'amélioration du CPÉA qui a travaillé en collaboration pour élaborer un cadre de référence pour l'examen et l'évaluation des ententes sur l'amélioration des programmes et des services.

## Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC)

En décembre 2011, un représentant du SAA a participé au Forum du CMEC sur l'éducation des Autochtones à l'intention des éducatrices et éducateurs tenu à Winnipeg, au Manitoba, en tant que membre de la délégation du Nouveau-Brunswick. Le thème du forum était « Mise en commun des données probantes et des expériences en éducation de la petite enfance et en éducation M-12 des Autochtones : programmes, politiques et pratiques favorables à la réussite scolaire ». Ce forum public réunissait les principales parties intéressées des quatre coins du Canada afin d'aborder les questions persistantes liées à l'éducation des Autochtones et de mettre en commun des idées, des données probantes et des expériences en éducation de la petite enfance (ÉPE) et en éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année des Autochtones quant aux programmes, aux politiques et aux pratiques favorables à la réussite scolaire.

---

## **New Brunswick Literacy Coordinating Committee**

As a member of the NB Literacy Coordinating Committee, AAS contributed to the *NB Literacy Coordinating Committee Progress Report* (April 2011) which focuses on the literacy efforts of members of the NB Literacy Coordinating Committee since its inception as an outgrowth of the Summit Planning Committee for the New Brunswick Literacy Summit which was held in Fredericton on New Brunswick Literacy Day (April 15, 2009). The mandate of the Committee is to address the three priority areas for action identified by the New Brunswick Literacy Summit, namely: (1) a provincial strategy for literacy; (2) a comprehensive inventory of literacy services in the province; and (3) a public awareness campaign that communicates the importance of literacy and lifelong learning to all New Brunswickers. Within the *NB Literacy Coordinating Committee Progress Report* are a number of recommendations for future actions that all partners, both governmental and non-governmental will continue to address by communicating and working together effectively to ensure that all New Brunswickers, including Aboriginals, have the skills they need to live fully and contribute to the social and economic advancement of the Province. To this end, La Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) and the Literacy Coalition of New Brunswick (LCNB) will continue meetings with the following provincial departments represented on the NB Literacy Coordinating Committee to discuss continued collaboration on addressing the remaining gaps in programs and services to improve literacy in the Province: the Aboriginal Affairs Secretariat, Education and Early Childhood Development, Health, Post-Secondary Education, Training and Labour, Social Development and Wellness, Culture and Sport.

## **Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick**

À titre de membre du Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, le SAA a contribué à l'élaboration du rapport d'étape du Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (avril 2011). Ce rapport met l'accent sur les efforts en matière d'alphabétisation déployés par les membres du comité depuis sa création en tant qu'extension du comité de planification du sommet sur l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick qui a eu lieu dans le cadre de la Journée de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick à Fredericton (15 avril 2009). Le mandat du comité consiste à travailler sur les trois secteurs d'action prioritaire déterminés par le sommet sur l'alphabétisation au Nouveau-Brunswick, notamment : 1) une stratégie provinciale pour l'alphabétisation; 2) un inventaire complet des services d'alphabétisation dans la province; et 3) une campagne de sensibilisation du public qui transmet l'importance de l'alphabétisation et de l'apprentissage continu pour tous les Néo-Brunswickois. Dans le rapport d'étape du Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick, on retrouve un certain nombre de recommandations liées à des mesures futures que tous les partenaires, gouvernementaux ou non, continueront d'appliquer en communiquant et en travaillant en collaboration de façon efficace dans le but de veiller à ce que tous les Néo-Brunswickois, y compris les Autochtones, puissent acquérir les compétences nécessaires pour vivre pleinement et contribuer à l'avancement social et économique de la province. Pour ce faire, la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB) et la Literacy Coalition of New Brunswick (LCNB) poursuivront leurs rencontres avec les différents ministères présents au Comité de coordination de l'alphabétisation du Nouveau-Brunswick afin de discuter d'une collaboration continue pour combler les écarts dans les programmes et services, et ainsi améliorer l'alphabétisation dans la province. Les ministères qui sont représentés au comité sont : le Secrétariat des affaires autochtones, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le ministère du Développement social et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

---

## **NB Advisory Committee on Violence against Aboriginal Women**

AAS is a member of the Advisory Committee on Violence against Aboriginal Women, which has been working to identify issues and develop solutions to improve the situation of Aboriginal women around the Province. To address violence against Aboriginal women, the committee identified three areas for action: capacity building, prevention and education, and service delivery.

In November 2011, the committee met with the Minister responsible for Women's Issues as an opportunity to engage in a conversation on the current messages and concerns from the committee on Aboriginal women's issues of violence. The Minister gave direction to the committee and confirmed the vision and priorities as defined in the Strategic Framework and re-established priorities for the next three to years.

The Secretariat also participated in the NB Advisory Committee to End Violence against Aboriginal Women, which is held bi-annually as an opportunity for the committee to provide advice and direction in terms of the implementation of the "Strategic Framework to End Violence against Wabanaki women in New Brunswick". It also provides an opportunity to share information and updates on initiatives regarding Aboriginal women's issues with the committee members, including the Women's Issues Branch and other provincial department representatives.

## **National Aboriginal Women's Forum – Collaboration to End Violence**

The Secretariat in collaboration with the Women's Issues Branch supported the Minister responsible for Women's Issues to attend the National Aboriginal Women's Forum - "Collaboration to End Violence", which was held on June 2011 in Vancouver, BC. More than 250 people from all provinces and territories in Canada attended the forum, with participants including representatives of provincial and territorial government departments and agencies, national Aboriginal organizations, First Nations, Métis and Inuit communities and community-based organizations. The agenda included three working sessions in which participants developed recommendations for actions to address violence against Aboriginal

## **Comité consultatif sur la violence faite aux femmes autochtones du Nouveau-Brunswick**

Le SAA est membre du Comité consultatif sur la violence faite aux femmes autochtones qui a déployé des efforts pour déterminer les enjeux et concevoir des solutions aptes à améliorer la situation des femmes autochtones de la province. Le comité a déterminé trois secteurs d'action pour contrer la violence faite aux femmes autochtones : le renforcement des capacités, la prévention et la sensibilisation et la prestation de services.

Au mois de novembre 2011, le comité a rencontré le ministre responsable des questions féminines dans le but de discuter des messages et inquiétudes du comité relativement aux problèmes de violence envers les femmes autochtones. Le ministre a orienté le comité et en a confirmé la vision et les priorités telles que définies dans le cadre stratégique. Il a également fixé les priorités pour les trois prochaines années.

Le Secrétariat a aussi participé au comité consultatif pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones au Nouveau-Brunswick. Les rencontres semestrielles de ce comité lui donnent l'occasion d'offrir conseils et direction en matière de mise en œuvre du « Cadre stratégique pour mettre fin à la violence faite aux femmes abénaquises au Nouveau-Brunswick ». Elles donnent également aux membres du comité qui proviennent notamment de la Direction des questions féminines et d'autres ministères gouvernementaux, la possibilité de partager des renseignements et mises à jour liés aux enjeux des femmes autochtones.

## **Forum national des femmes autochtones : Ensemble, nous mettrons fin à la violence**

En collaboration avec la Direction des questions féminines, le Secrétariat a appuyé la participation du ministre responsable des questions féminines au Forum national des femmes autochtones : Ensemble, nous mettrons fin à la violence tenu en juin 2011 à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le forum a reçu la visite de plus de 250 personnes en provenance de l'ensemble des provinces et territoires du Canada, notamment des représentants de gouvernements et d'organismes provinciaux et territoriaux, d'organisations autochtones, des Premières Nations, de collectivités métisses et inuites et d'organismes communautaires. À l'ordre du jour figuraient trois séances de travail dans le cadre desquelles les

---

women and girls. Two AAS representatives attended as part of the New Brunswick delegation at the National Aboriginal Women's Forum.

### **Wellness Court Pilot Project – Elsipogtog First Nation**

The Elsipogtog Healing to Wellness Court pilot project, which began in 2010, is a three and a half year pilot project that incorporates First Nation practices and culture, and deals not only with crime, but also its underlying causes. The Healing to Wellness Court has two streams: a wellness stream and a conventional court stream.

Officials within AAS, the Department of Justice and Consumer Affairs and several other provincial departments collaborated with members of the Elsipogtog First Nation community to develop a therapeutic court to address the underlying issues that contribute to an individual's offending behaviour, with an emphasis on substance abuse, mental health problems and Fetal Alcohol Syndrome Disorder (FASD).

### **Aboriginal Consultation Branch**

The **Aboriginal Affairs Secretariat (AAS)** is responsible for ensuring that consultation occurs on behalf of the Crown. In this role, AAS works with legal counsel, technical advisors, regulatory authorities, departments, industry, First Nations and other parties to assess the risk of infringement, define the scope of the consultation process and determine whether the duty to consult has been fulfilled.

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures regarding Aboriginal consultation;
- To review development proposals and government policies;
- To provide technical support and direction to departments;
- To work with government, First Nations, Aboriginal organizations, business and other decision-makers to develop a pan-provincial

participants élaboraient des recommandations de mesures à prendre pour contrer la violence envers les femmes et les filles autochtones. Deux représentants du SAA ont participé au Forum national des femmes autochtones en tant que membres de la délégation du Nouveau-Brunswick.

### **Projet pilote de tribunal du mieux-être – Première Nation d'Elsipogtog**

Lancé en 2010, le projet pilote de tribunal du mieux-être d'Elsipogtog est un projet pilote de trois ans et demi qui introduit les pratiques et la culture des Premières Nations. En plus de traiter de problèmes de criminalité, il en aborde les causes sous-jacentes. Le Tribunal du mieux-être est composé de deux volets : un volet sur le mieux-être et un tribunal conventionnel.

Des représentants officiels du SAA, du ministère de la Justice et de la Consommation et de plusieurs autres ministères provinciaux ont collaboré avec des membres de la communauté de la Première Nation d'Elsipogtog dans le cadre de l'élaboration d'un tribunal misant sur des méthodes thérapeutiques pour aborder les problèmes sous-jacents aux comportements criminels, tout en portant une attention particulière aux problèmes de toxicomanie, à la santé mentale et au syndrome d'alcoolisme fœtal.

### **Direction de la consultation des Autochtones**

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) est chargé de s'assurer, au nom de la Couronne, que les consultations ont lieu. Dans le cadre de ce rôle, le SAA collabore avec des conseillers juridiques, des experts techniques, des organismes de réglementation, des ministères, l'industrie, les Premières Nations et d'autres parties afin d'évaluer le risque de violation des droits, de définir la portée du processus de consultation et de déterminer si l'obligation de consulter est respectée.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des modalités concernant la consultation des Autochtones;
- examiner les propositions de développement et les politiques du gouvernement;
- offrir un soutien technique et une orientation stratégique aux autres ministères;
- travailler avec le gouvernement, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres décideurs afin

approach for Aboriginal and treaty rights.

## 2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

### Duty to consult

In 2011-2012, the Secretariat finalized the development of a provincial duty to consult policy and “*The Government of New Brunswick Duty to Consult Policy*” was approved and adopted on December 13, 2011. The goal of this policy is to facilitate and maintain mutually beneficial relationships between the Government of New Brunswick, First Nations and industry. The Government of New Brunswick will consult with First Nations before an action or decision is taken that may adversely impact Aboriginal and treaty rights.

The Policy will fulfill the following objectives:

- To fulfill the Crown’s obligation to consult First Nations where aboriginal and treaty rights may be affected in accordance with the affirmation of Aboriginal and treaty rights in the Constitution of Canada;
- To balance constitutionally protected Aboriginal and treaty rights with the Government of New Brunswick’s constitutional mandate to manage public lands and resources for the benefit of all New Brunswickers;
- To provide meaningful opportunities for First Nations input into government decisions that may affect Aboriginal and treaty rights.

These objectives are designed to establish transparent and effective standards and procedures and provide greater certainty for government, industry and First Nations.

AAS also continued to promote a coordinated “single-window” approach to the duty to consult by providing information, direction and support to provincial and federal departments and agencies, businesses, consultants, First Nations, Aboriginal organizations and others regarding:

d’élaborer une approche panprovinciale relativement aux droits ancestraux et aux droits issus de traités.

## RÉALISATIONS DE 2011-2012

### Obligation de consulter

En 2011-2012, le Secrétariat a terminé l’élaboration d’une politique provinciale sur l’obligation de consulter. La Politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l’obligation de consulter a été approuvée et adoptée le 13 décembre 2011. Le but de cette politique est de favoriser et de maintenir des relations mutuellement avantageuses entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les Premières Nations et l’industrie. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick consultera les Premières Nations avant de prendre une mesure ou décision pouvant avoir un effet négatif sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Voici les objectifs de cette politique :

- Respecter l’obligation de la Couronne de consulter les Premières Nations quand il peut y avoir un effet sur les droits ancestraux ou issus de traités conformément à la confirmation des droits ancestraux ou issus de traités dans la *Loi constitutionnelle du Canada*;
- Établir un équilibre entre les droits ancestraux ou issus de traités protégés dans la *Loi constitutionnelle* et le mandat constitutionnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick de s’occuper de la gestion des terres et ressources publiques pour le bien de toutes les Néo-Brunswickoises et de tous les Néo-Brunswickois;
- Offrir des possibilités suffisantes aux Premières Nations de fournir de l’information pour guider les décisions du gouvernement qui peuvent influencer sur les droits ancestraux ou issus de traités.

Ces objectifs visent l’établissement de normes et de procédures transparentes et efficaces ainsi que l’élimination du plus grand nombre possible d’incertitudes pour le gouvernement, l’industrie et les Premières Nations.

Le SAA a continué de promouvoir une approche coordonnée « à guichet unique » en matière de consultation en renseignant, en orientant et en soutenant les ministères et les organismes provinciaux et fédéraux, les entreprises, les consultants, les Premières Nations, les

- Developing streamlined processes, procedures and benchmarks for implementing the Policy;
- Designing multi-phased approaches to consultation, based on regulatory linkages across the project lifecycle (whole-project-approach);
- Continuing to provide training, support and direction to departments and proponents;
- Working with the federal government to increase capacity of First Nations to meaningfully participate in the process;
- Fulfilling the duty to consult, while recognizing potential opportunities for First Nations' involvement in the projects.

### **Regulatory Approval Process**

In conjunction with the Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries (DAAF), the Aboriginal Consultation Branch participated in the development of procedures for engaging First Nations on Crown Land leasing for agricultural and aquaculture uses.

With regard to Crown Land permits, leases and licenses issued by the Department of Natural Resources (DNR) that pertain to Crown Land, the Consultation Branch also participates in this review process.

The Branch also acts in an advisory capacity on emerging trends and new case law developments in the expanding area of Aboriginal consultation.

### **Environmental Impact Assessment Regulations**

The New Brunswick Department of Environment is responsible for conducting provincial Environmental Impact Assessments (EIAs) under the *Environmental Impact Assessment Regulations – Clean Environment Act*. Consultation Branch staff are members of the Technical Review Committee (TRC) under the (EIA) process and participated in the following reviews:

organisations autochtones et d'autres intervenants, relativement à des questions telles que :

- l'élaboration de processus, de procédures et de références simplifiés pour la mise en œuvre de la politique;
- la conception d'approches à la consultation par étapes, fondées sur la réglementation tout au long du cycle de vie du projet (approches qui considèrent le projet dans son ensemble);
- le maintien de la formation, du soutien et de la direction apportés aux ministères et tenants;
- le travail conjoint avec le gouvernement fédéral pour accroître la capacité des Premières Nations à participer au processus de façon constructive;
- le respect de l'obligation de consulter, tout en reconnaissant l'occasion offerte aux Premières Nations de participer aux projets.

### **Processus d'approbation réglementaire**

Conjointement avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP), la Direction de la consultation des Autochtones a participé à l'élaboration de procédures destinées à faire participer les Premières Nations dans le cadre de la location des terres de la Couronne à des fins agricoles et aquacoles.

La Direction de la consultation des Autochtones participe également au processus d'examen en ce qui concerne les permis, baux et licences émis par le ministère des Ressources naturelles (MRN) relativement aux terres de la Couronne.

De plus, la Direction joue un rôle consultatif en ce qui a trait aux tendances émergentes et aux derniers développements en matière de jurisprudence dans le domaine grandissant de la consultation des Autochtones.

### **Règlements relatifs aux études d'impact environnemental**

Aux termes du *Règlement sur les études d'impact sur l'environnement – Loi sur l'assainissement de l'environnement*, le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick a la responsabilité de mener pour la province des études d'impact sur l'environnement (ÉIE). Les employés de la Direction de la consultation des Autochtones sont membres du comité d'examen technique (CET) selon le processus d'ÉIE, et ils ont participé à l'évaluation de :

- 38 new EIA registrations
- 4 pre-EIA consultations
- 1 comprehensive EIAs
- 17 reviews/distribution of documents related to existing EIA files

### **Duty to Consult Information Sessions**

In order to raise awareness among provincial regulatory authorities about Aboriginal and treaty rights, on November 3, 2011 AAS held a full day of sessions for Deputy Ministers, government officials, and proponents. Presentations focused on relationship building, emerging Canadian trends, discussion of new applicable case law and appropriate strategic directions toward a streamlined crown regulatory process.

### **Atlantic Aboriginal Consultation Community of Practice (AACCoP)**

AAS continued to participate in a bi-annual "community of practice" working group with federal and provincial representatives from the Atlantic Provinces as well as a federal / provincial / territorial working group on consultation and accommodation. In addition, an interdepartmental technical committee meets on a monthly basis to discuss best practices, review projects, exchange information and foster a coordinated approach on the duty to consult.

- 38 nouveaux règlements en matière d'ÉIE,
- 4 consultations préalables à une ÉIE,
- 1 ÉIE globale,
- 17 évaluations et distributions de documents relativement à des dossiers existants d'ÉIE.

### **Séances d'information sur l'obligation de consulter**

Afin de sensibiliser les autorités provinciales de réglementation aux droits ancestraux et issus de traités, le SAA a organisé une journée de sessions le 3 novembre 2011 à l'intention des sous-ministres, des représentants officiels du gouvernement et des tenants. Les présentations ont mis l'accent sur la création de liens, les tendances émergentes au Canada, des discussions sur de nouveaux cas pertinents de jurisprudence et des directions stratégiques nécessaires pour simplifier le processus de réglementation de l'État.

### **Communauté de praticiens de la consultation autochtone de l'Atlantique**

Le SAA a participé à un groupe de travail semestriel sur la « communauté de praticiens » avec des représentants fédéraux et provinciaux des provinces de l'Atlantique. Il a également participé à un groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la consultation et l'accommodement. De plus, un comité technique interministériel se réunit mensuellement afin de discuter de pratiques exemplaires, d'étudier des projets, d'échanger de l'information et de favoriser l'adoption d'une approche coordonnée en ce qui a trait à l'obligation de consulter.

## FINANCIAL OVERVIEW

### 2011-2012 BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES

	Budget	Actual
Primary 3	<b>Personnel Services</b> (Payroll)	
	866,600	864,798
Primary 4	<b>Other Services</b> (Basic Operational Cost)	
	226,800	157,142
Primary 5	<b>Material and Supplies</b>	
	21,600	11,310
Primary 6	<b>Equipment</b>	
	26,500	3,680
Primary 7	<b>Grants and Contributions</b>	
	250,000	247,420
<b>Total</b>	<b>1,391,500</b>	<b>1,284,350</b>

The Secretariat was under budget by \$107,150 as a result of a reduction in operating costs.

## FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK

In New Brunswick, there are 15 First Nations communities, six Maliseet (or *Wolastoqiyik*) communities along the Saint John River and nine Mi'kmaq communities along the eastern and northern coasts.

According to the Indian Register System from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC), as of December 31, 2011, there were approximately 13,948 First Nations people living in New Brunswick, 8,931 on reserve and 5,017 off reserve.

## APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE

### 2011-2012 BUDGET ET DÉPENSES RÉELLES

	Prévu	Réel
Primaire 3	<b>Services du personnel</b> (paie)	
	866 600	864 798
Primaire 4	<b>Autres services</b> (Frais de fonctionnement de base)	
	226 800	157 142
Primaire 5	<b>Matériel et fournitures</b>	
	21 600	11 310
Primaire 6	<b>Équipement</b>	
	26 500	3 680
Primaire 7	<b>Subventions et contributions</b>	
	250 000	247 420
<b>Total</b>	<b>1 391 500</b>	<b>1 284 350</b>

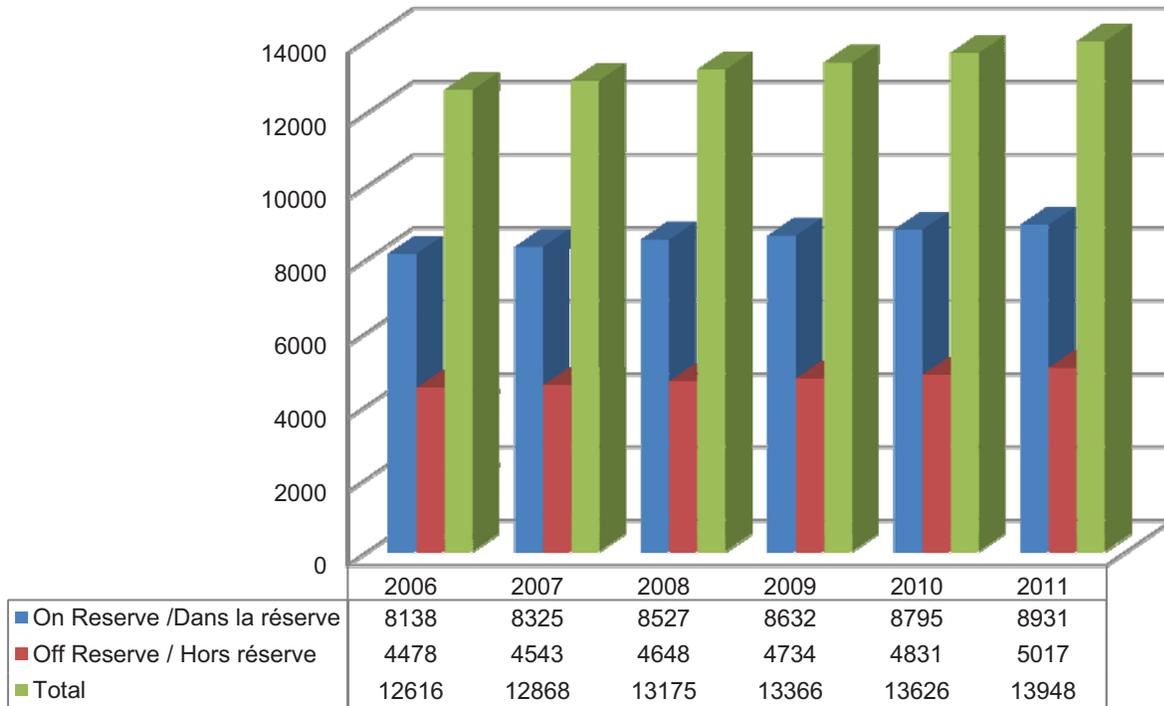
Le Secrétariat a enregistré un excédent budgétaire de 107 150 \$ en raison de coupures dans les coûts de fonctionnement.

## LES PREMIÈRES NATIONS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

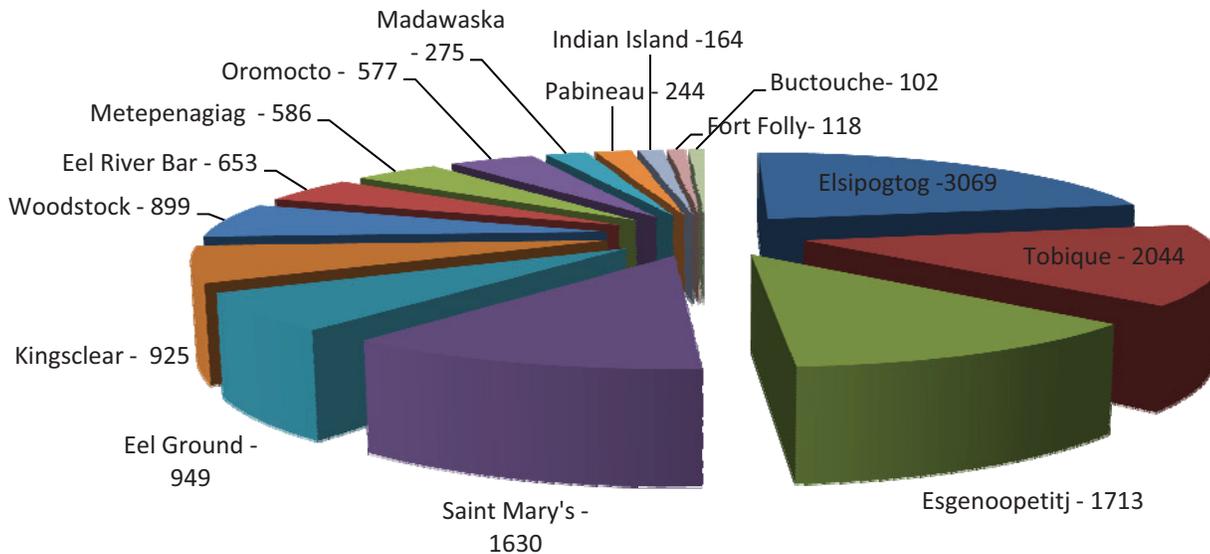
Le Nouveau-Brunswick compte 15 collectivités des Premières Nations, 6 collectivités malécites (ou *Wolastoqiyik*) le long de la rivière Saint-Jean et 9 collectivités Mi'kmaq sur les côtes est et nord de la province.

Selon le Système d'inscription des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), en date du 31 décembre 2011, on comptait au Nouveau-Brunswick environ 13 948 membres des Premières Nations : 8 931 demeurant dans une réserve, et 5 017 hors réserve.

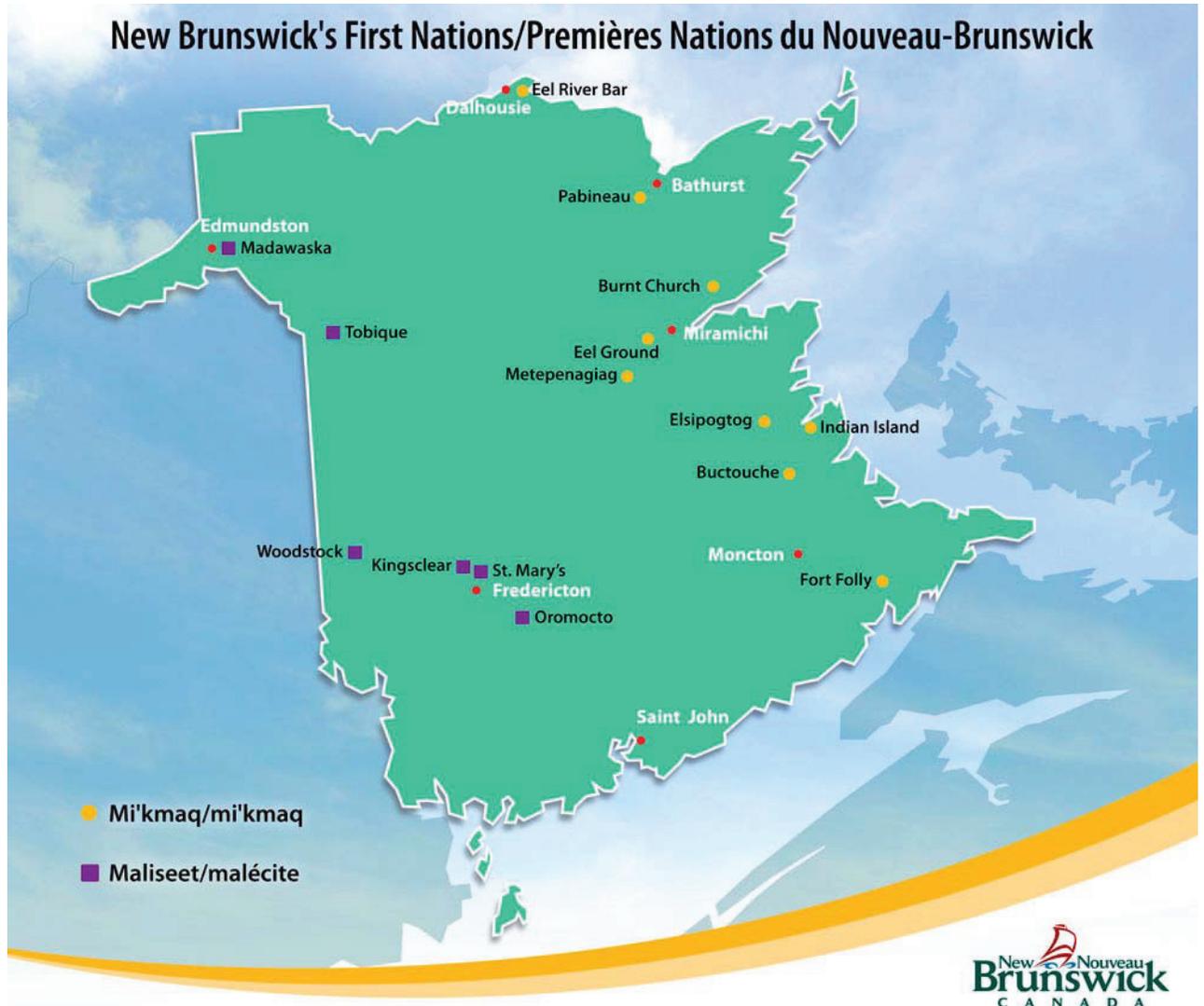
### First Nations Populations in New Brunswick / Populations des Premières Nations du N.-B.



### First Nations Population for New Brunswick as of December 31, 2011 / Population totale des Premières Nations du Nouveau-Brunswick en date du 31 décembre 2011



**MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS  
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ**



---

**ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT – MARCH 31, 2012**  
**SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES – 31 MARS 2012**

